 

**Questions fréquentes**

* **Pourquoi crée l’APER (Associations des Parents d’Elèves de Roques) ?**

L’APER apporte une structure légale permettant d’avoir un compte bancaire afin de gérer les fonds récoltés pour le groupe scolaire Yvette Raynaud pendant les différentes actions.

Elle permet d’avoir en outre une reconnaissance légale au sein de l’école en accord avec l’Education nationale.

* **Pourquoi l’APER est un conseil local de la FCPE ?**

L’association a choisit d’adhérer à la FCPE par l’intermédiaire du Conseil Départemental des parents d’élèves de la Haute-Garonne.

La FCPE est une association nationale forte qui nous permet d’être épaulés dans nos actions, d’avoir un soutien logistique et juridique (connaissance des textes officiels relatifs à l’enseignement). Cela permet également de traiter certains problèmes à un niveau autre que municipal (rectorat, département…).

* **Quelle est la différence entre l’APER et les parents d’élèves élus ?**

Les parents d’élèves élus :

* + cotisent à la FCPE (adhésion de base = 18€)
  + représentent les parents d’élèves lors des conseils d’école
  + informent les familles sur la vie scolaire de leur enfant
  + défendent les intérêts moraux et matériels des parents
  + aident, orientent, assistent et soutiennent les familles dans leurs démarches en cas de difficultés avec les institutions scolaires (rôle de médiateur).

L’APER est là pour :

* + soutenir l’équipe éducative lors des activités extra scolaires
  + organiser et/ou participer à des manifestations pour récolter des fonds pour les coopératives scolaires
  + organiser des évènements à thème autour de l’école afin de favoriser des temps d’échanges conviviaux enfants/adultes.
* **Peut-on faire partie des deux ?**

Oui !!! C’est tout à fait possible, les deux missions se complètent.

* **Je n’ai pas beaucoup de temps, est-ce bien la peine de participer à l’APER ?**

Oui ! Toute aide est la bienvenue ! Une heure, une matinée ou une journée… Distribuer des tracts, vendre les gâteaux, profiter d’une ambiance conviviale avec nous, c’est toujours ça !!!

N’hésitez pas à solliciter **VOTRE A**ssociation de **P**arents d’**E**lèves de **R**oques !



*E-mail :* [*aper.fcpe31120@gmail.com*](mailto:aper.fcpe31120@gmail.com)

*Blog :* [*roques.assodesparents.fr*](http://roques.assodesparents.fr/)

*Facebook : APER-Association-des-Parents-d’Elèves-de-Roques-31120*